

RÉUNION DU 10 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix avril à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 5 avril 2018, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. André TIHY, Maire.

Etaient présents : Mmes DUHAMEL, DURAND, FÉVRIER ;
MM. BARILLEC, BIHEL, DOUBLET, LHEUREUX, MÉRIOTTE.

Absents excusés : Mme PILLON (pouvoir à Mme DUHAMEL), M. BARILLEC (pouvoir à M. DOUBLET)
et M. HEUTTE (pouvoir à M. TIHY)

BUDGET 2018

Le Conseil Municipal accepte le **Budget Primitif 2018 de la Commune** présenté par M. le Maire et qui s'équilibre comme suit :

- **Section de Fonctionnement**
 - ✓ Dépenses : 474 055.08 €
 - ✓ Recettes : 474 055.08 €

- **Section d'Investissement**
 - ✓ Dépenses : 151 518.53 €
 - ✓ Recettes : 151 518.53 €

Le Budget du C.C.A.S. est désormais inclus dans le Budget de la Commune.

ANTENNE DE TÉLÉ-RELÈVE DES COMPTEURS GRDF

M. le Maire expose, au Conseil Municipal, le projet de GRDF d'installer une antenne de télé-relève sur des bâtiments communaux afin d'améliorer la qualité de la relève des compteurs, la satisfaction des clients par une facturation systématique sur index réels et de développer la maîtrise de l'énergie par la mise à disposition plus fréquente de données de consommation.

La Conseil Municipal accepte d'héberger ces équipements, nécessaires à la mise en place de l'infrastructure de télé-relève, sur des bâtiments communaux.
GRDF installera les nouveaux compteurs pour l'ensemble des administrés, début 2020.